

## Plus de 23 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 21 septembre 2009 et a attribué plus de **23 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : les transports (11 millions €), le développement économique (3,7 millions €), l'aménagement du territoire (3,6 millions €), la formation professionnelle et l'apprentissage (1,6 millions €)

**Dans le Puy-de-Dôme : 10.744.410 €** pour le rail dans le cadre du **CPER Ferroviaire**, **1.380.584 €** pour l'aménagement du territoire dans le cadre des « Contrats Auvergne + », **484.700 €** dans le cadre du **fonds régional pour l'ancrage des entreprises**, **690.376 €** au CEMAGREF, à l'INRA et au CNRS dans le cadre du **financement de chaires d'excellence** et de l'attribution de bourses de docteur ingénieur pour les jeunes étudiants.

Ont notamment été attribués :

### Économie

- Dans le cadre de l'aide aux structures de transfert de technologies, 50.000 € sont attribués à l'association Céréales Vallée pour contribuer à l'animation du pôle.
- Dans le cadre du fonds régional pour l'ancrage des entreprises (FRAE), 58.700 € à la société de crédit-bail GCEB ; 241.000 € à la SARL Axege à Clermont-Ferrand ; 185.000 € à la SAS Auversun à Clermont-Ferrand.
- Dans le cadre de l'Aide régionale aux fonds propres, 130.000 € sont attribués à la SARL Claustre Environnement à Marsac-en-Livradois ; la SAS Actif Energies vertes à Clermont-Ferrand ; la SAS Cères Développement à Clermont-Ferrand.
- Dans le cadre du Fonds d'avances de trésorerie pour les entreprises mis en place grâce au remboursement anticipé de la TVA, 100.000 € sont attribués à la SAS Scieries du Centre à Cournon d'Auvergne.
- Dans le cadre du programme « Auvergne + Eco » du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud, 30.000 € à PolyDyam Auvergne pour la mise en place de la plate-forme d'innovation spécialisée dans les essais industriels automobiles.

### Tourisme

- Dans le cadre de l'accompagnement des Agences Locales de Tourisme (ALT), 54.000 € à l'ALT Sancy-Volcans.
- Dans le cadre du tourisme durable, 10.440 € sont alloués à 4 dossiers puydômois : SARL Camping des Dômes à Nébouzat, SARL Auberge de Fondain à Laqueuille, SAS Camping des Clarines à la Bourboule et SAS Société Thiernoise d'Hôtellerie à Thiers.

### Agriculture

- Dans le cadre du contrat régional de diversification agricole, 83.290 € sont attribués à 7 exploitants auvergnats, dont 5 dans le Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage 108.168 € sont accordés à 21 bénéficiaires dans le Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du programme en faveur des projets exemplaires en matière d'agriculture durable, 35.000 € sont attribués au Pôle Fromage AOC Massif Central.
- Dans le cadre du programme d'animation de la filière bois, 32.188 € à Auvergne Promobois.
- Dans le cadre du Développement de l'agriculture biologique, 11.668 € pour un investissement liés au démarrage de la production biologique et 11.908 € pour l'aide au repas bio dans les lycées.

## **Enseignement secondaire**

- Dans le cadre du programme de fonctionnement des lycées publics et des EREA, 80.000 € de dotation complémentaire attribués au lycée Blaise Pascal et Sidoine Apollinaire à Clermont-Ferrand.
- Dans le cadre des dotations forfaitaires pour Travaux urgents dans les établissements publics, 75.300 € à 6 établissements du Puy-de-Dôme (*Sidoine Apollinaire, Jeanne d'Arc, Roger Claustres, Marie Curie, Germaine Tillon, Louis Pasteur*).
- 169.200 € sont attribués à 10 lycées du Puy-de-Dôme dans le cadre du Programme d'Equipement des lycées publics.

## **Formation professionnelle et apprentissage**

- Dans le cadre de l'Aide à l'acquisition du 1<sup>er</sup> équipement, 56.068 € alloués à 6 CFA du Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du programme Travaux et Equipement dans les CFA, 1.129.531 € sont attribués à 17 CFA (agricoles, interprofessionnels, industriels, spécialisés et du BTP).
- Formation sanitaire et sociale : 88.200 € à l'AFPA pour un projet expérimental et partenarial d'un tronc commun de formation, 89.986 € pour un projet de formation d'aides médico-psychologiques dans le Puy-de-Dôme.

## **Services Communs**

- 55.000 € à Pôle Emploi pour la co-organisation des « Rencontres de l'Emploi et de la Formation en Auvergne » et 10.000 € d'aide complémentaire.

## **Enseignement supérieur, bourses et recherche**

- Dans le cadre de l'Aide aux étudiants handicapés, 100.000 € sont attribués à l'association Handi-Sup et à l'Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs.
- 690.376 € au CEMAGREF, à l'INRA et au CNRS dans le cadre du financement de chaires d'excellence et de l'attribution de bourses de docteur ingénieur pour les jeunes étudiants.

## **Aménagement du territoire**

- Dans le cadre des « Contrats Auvergne + », 1.380.584 € sont attribués à plusieurs Communes, Communautés de communes, Pays et Associations du Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre d'Etude du Haut et du Très Haut débit en Auvergne, 53.102,40 € de marché complémentaire.

## **Politique régionale du logement et de l'Habitat**

- Dans le cadre du programme de création d'habitat en milieu rural, 258.000 € à la commune de Saint-Gervais-sous-Meymont et aux communautés de communes du Massif Sancy et Livradois Porte d'Auvergne.

## **Environnement – Politique de l'énergie**

- Dans le cadre du Plan bois-Energie, 73.102 € sont attribués pour des installations chaudières bois ou réseau de chaleur à des maîtres d'ouvrages privés et à des collectivités d'Auvergne.
- 91.218 € dans le cadre du programme de sauvegarde des espèces et milieux remarquables à la LPO et à Alter Eco.

## **Communications et Transports**

- 10.744.410 € dans le cadre du CPER Ferroviaire pour la participation de la Région aux travaux relatifs au périurbain clermontois et à la tranche de travaux B de l'aménagement de Clermont-Paris.

## **Culture**

- Dans le cadre du programme de création et diffusion du spectacle vivant, 99.500 € sont attribués à 6 associations du Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du programme de création et diffusion d'image, 130.000 € pour différentes réalisations cinématographiques et pour le Festival Traces de vie.
- Dans le cadre du programme Patrimoine Architectural, 50.000 € à la Fondation du Patrimoine pour ses actions de partenariat avec la Région sur le patrimoine non protégé.

## **Jeunesse et vie associative**

- Dans le cadre du programme d'aide à la préparation du BAFA/BAFD, 10.599 € à 52 jeunes diplômés.
- Dans le cadre du programme « emplois tremplins », 73.500 € au Comité du Puy-de-Dôme de Basket-Ball et Groupement d'employeurs Sport Auvergne + 130.200 € alloués aux bénéficiaires de postes FONJEP.